RP2S
RÉSEAU PÉRINATAL DES 2 SAVOIE

Institut National de Jeunes Sourds
INJS Chambéry

CENTRE EXPERT DE L'AUDITION DE L'ENFANT DE L'INJS DE CHAMBERY-COGNIN

Madame, Monsieur,

Suite au dépistage effectué à la maternité ou en néonatologie, votre enfant a rendez-vous au Centre Expert de l'Audition de l'Enfant de Chambéry-Cognin pour effectuer des examens complémentaires qui permettront d'évaluer son audition.

Vous avez rendez-vous le_____/_____/_____à_____h____mn

à l'INJS – 33 rue de l'Épine – 73160 COGNIN

Voici les consignes pour ce rendez-vous.

Tous les examens sont indolores, parfois longs, et **nécessitent l'endormissement de l'enfant** :

- Veillez dans la mesure du possible, à tenir votre enfant éveillé, s'il se réveille dans l'heure qui précède le rendez-vous.
- Prévoyez d'allaiter votre bébé sur place (si votre bébé est nourri au biberon, apportez un biberon qui pourra être chauffé sur place). Table à langer à disposition.
- Apportez le doudou et/ou la sucette ; la poussette de l'enfant ou le porte-bébé.
- Apportez le carnet de santé de l'enfant.
- Nous effectuerons un examen durant le sommeil de votre enfant, et testerons aussi ses réactions aux sons avant ou après la phase de sommeil (selon son état d'éveil à l'arrivée).

Pour toute question, ou pour modifier la date de rendez-vous, vous pouvez appeler le : **04 79 68 61 07.**
Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi (fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires).
Vous pouvez aussi laisser votre demande par mail : **ceae@injs.fr**

Nous vous informons que si vous n'avez pas présenté votre enfant à 2 rendez-vous proposés, un courrier vous sera adressé, vous invitant à recontacter vous-même notre service.
Une copie de ce courrier sera adressée au référent de la maternité où vous avez accouché, à votre médecin traitant, et à toute personne pouvant vous sensibiliser à l'importance de ce dépistage.
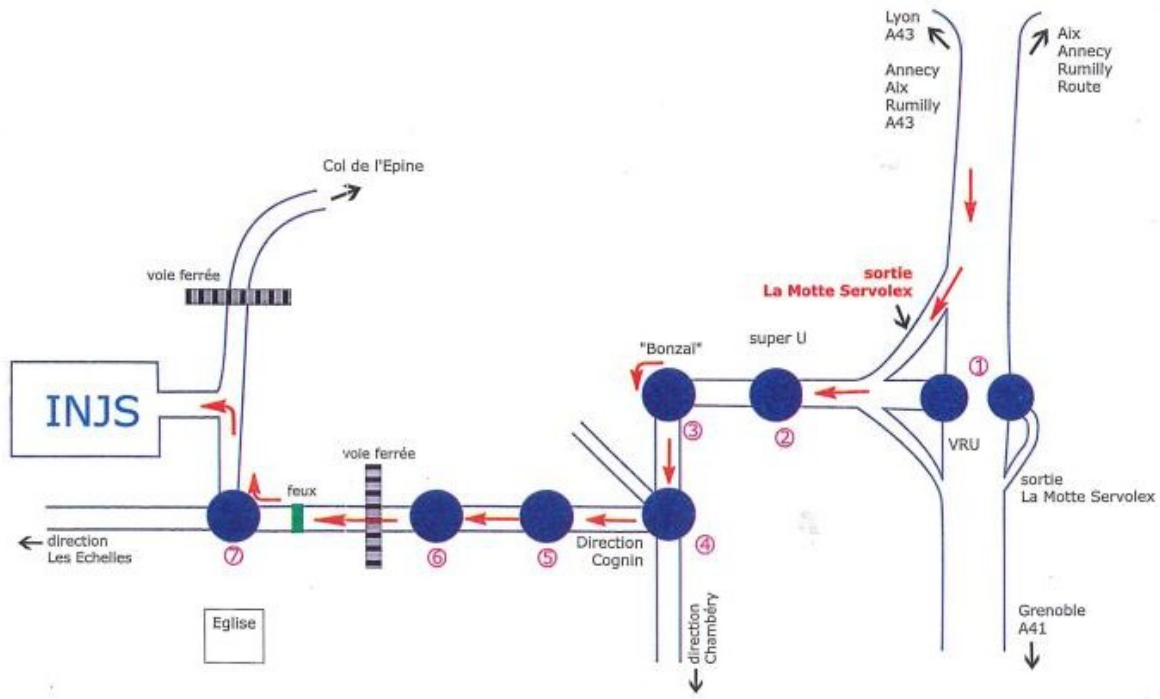
Transport en commun : En bus : ligne N°4. Direction Cognin-Debussy. Arrêt : Église-Cognin.